

Procédure renouvellement Collège 1

Un petit rappel concernant le renouvellement des collèges 1 :

Quand la cotisation est réglée avant le 01/10 de l'année en cours, elle compte pour l'année en cours + le 1^{er} trimestre de suivante

Quand la cotisation est réglée après le 01/10 de l'année en cours, elle compte pour l'année suivante + le 1^{er} trimestre de l'année qui suit.

Exemple pour 2019 : Chaque année, le renouvellement se fait sous forme de don à partir du 01/10/2018. L'adhérent devient alors sociétaire du GPPEP et peut imprimer son reçu fiscal à partir de son espace adhérent.

Ce reçu fiscal à joindre à la prochaine déclaration de revenu, 66% du don est déductible de l'impôt sur le revenu.

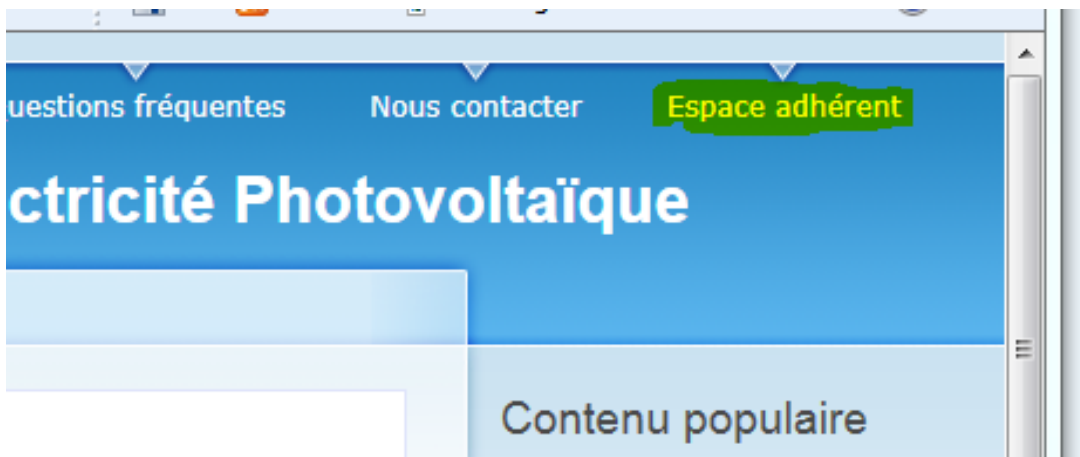
1) Pour ceux qui renouvèlent par chèque courrier postal :

Envoyer votre chèque en inscrivant au dos votre n° d'adhérent à l'adresse suivante :

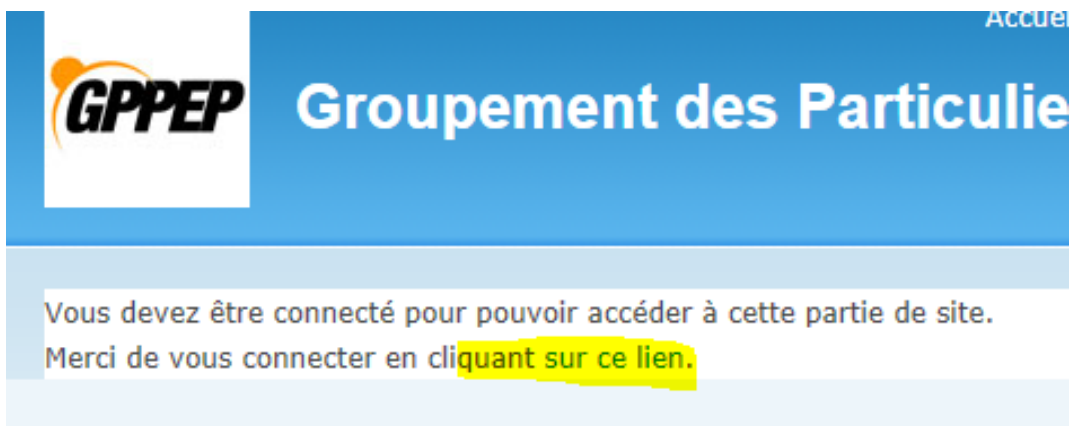
Association GPPEP
Chez Zenss Roger
11 rue de l'Altenbach
68730 Michelbach-le-bas

2) Pour ceux qui renouvèlent par Internet Paypal ou Carte Bancaire

Pour ceux qui utilisent Paypal, La procédure est simple, sur la page <http://www.gppep.org/> , cliquer sur « **Espace adhérent** »,



Puis sur « **en cliquant sur ce lien** »



Saisissez votre « [Numéro de membre](#) » puis votre « [code personnel](#) » puis cliquez sur « [Envoyer](#) »

Connexion à l'espace adhérent GPPEP

Numéro de membre : *

Code personnel : *

[Envoyer](#)

[Vous ne connaissez pas votre Code personnel ou numéro d'adhérent : Cliquez-ici !](#)

« Cliquez [sur Lien vers la page de l'espace adhérent](#) »



Groupement des Pa

Vous êtes maintenant connecté.

[Lien vers la page d'accueil de l'espace adhérent](#)

Cliquez « [Effectuer un don](#) »



Groupement des Particulier

Vous êtes connecté avec le numéro 126 - cliquez [ICI](#) pour vous déconnecter

Accès aux fonctions de l'espace adhérent

- [Vos informations et sondage](#)
- [Vote pour le Conseil d'administration - 2012](#)
- [Effectuer un don](#)
- [Liste des dons que vous avez fait \(au format pdf\)](#)
- [Lettre du photovoltaïque](#)
- [Communiqués de presse du GPPEP](#)
- [Documents réservés aux adhérents](#)

[Déconnexion de l'espace membre](#)

Indiquez le montant du Don « **XX** » puis cliquez sur « **Paypal** »

Vous êtes connecté à votre espace adhérent, cliquez [ICI](#) pour vous déconnecter

Renouvellement de votre adhésion

Vous êtes l'adhérent numéro 126 et la fin de votre adhésion est le 03/2014.

Vous êtes actuellement sociétaire à l'association GPPEP. **Votre adhésion est à jour, vous Les dons pour rester sociétaire seront à faire à partir de Octobre 2013**

A titre d'information, le montant de votre adhésion était de 20 euros.

Le GPPEP étant reconnu association d'intérêt général nous vous rappelons que si vous êtes don de 60 euros ne vous coutera réellement que 20 euros. Vous pouvez donner en utilisant chèque à l'ordre du GPPEP, à l'adresse postale "Association GPPEP - Chez Mr Zenss - 11, Rt

Paiement par Paypal ou carte bancaire

Cliquez sur le bouton PAYPAL ci-dessous pour effectuer le paiement du renouvellement de Montant du don euros

PayPal



Attention, vous n'êtes pas obligé d'avoir un compte Paypal, il suffit de cliquer sur le bouton copie d'écran ci-dessous) :

Vous n'avez pas de compte PayPal ?

Utilisez votre carte bancaire ou votre compte bancaire (le cas échéant).

[Continuer](#)



Pour plus de renseignements : contacter : contact@gppep.org